

PRECONISATIONS EN FRANÇAIS (mai 2024)

★ **Progression harmonisée et liberté pédagogique**

Progression harmonisée : Une année découpée en périodes et structurée :

- par les **quatre thématiques au programme littéraire et artistique** qui seraient abordées dans le même ordre par l'ensemble des enseignants :
 - Le monstre, aux limites de l'humain ;
 - Récits d'aventures ;
 - Récits de création ; création poétique ;
 - Résister au plus fort : ruses, mensonges et masques.
- Par le choix de **travailler en majeures ou en mineures, selon les périodes, les diverses compétences fondamentales relatives à l'oral, à l'écrit ou à la lecture**, sachant qu'il importe néanmoins de consacrer du temps à ces compétences de façon continuée tout au long de l'année. Dans le programme du cycle 3, ces compétences fondamentales relatives au cadre du socle commun de connaissances, compétences et culture sont désignées ainsi :

Comprendre et s'exprimer à l'oral	Lire	Ecrire
- Ecouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. - Parler en prenant en compte son auditoire. - Participer à des échanges dans des situations diversifiées. - Adopter une attitude critique par rapport au langage produit.	- Lire avec fluidité. - Comprendre un texte littéraire et l'interpréter. - Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome.	- Ecrire à la main de manière fluide et efficace. - Ecrire avec un clavier rapidement et efficacement. - Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre. - Produire des écrits variés. - Récrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte. - Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.

- Par une progression **d'étude de la langue commune**, sachant que les compétences linguistiques sont ainsi désignées dans le programme de cycle 3 :
 - Maitriser les relations entre l'oral et l'écrit.
 - Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots.
 - Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe.
 - Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe.
 - Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec son sens ; distinguer phrase simple et phrase complexe.

Liberté pédagogique : à l'intérieur des périodes et des thématiques, **chaque professeur peut choisir les contenus (textes, supports), les activités et tâches données aux élèves, et les parcours pédagogiques.**

★ Garantir l'équité, à quelles conditions?

Des objectifs d'apprentissage identiques

- L'ensemble du programme devra être abordé : les **entrées littéraires** du programme et les **compétences** d'oral, d'écrit, de lecture et de langue.
- Des attendus de fin d'année identiques.
- des textes littéraires de qualité équivalente.

Une approche pédagogique différenciée

- Une même tâche avec des étayages en fonction des besoins.
- Un même objectif d'apprentissage mais des parcours différenciés.

★ Répartition des semaines de regroupement en classe entière

L'utilisation de ces semaines de regroupement ne comporte pas de caractère obligatoire. Si une équipe souhaite en faire usage, elle le peut à raison de **1 à 10 semaines**. Ce choix doit être issu d'un échange entre l'équipe enseignante et l'équipe de direction.

Prévoir une à deux semaines de regroupement en début d'année peut présenter plusieurs intérêts :

- Permettre aux élèves de 6° de s'adapter progressivement ;
- Expliciter aux élèves le fonctionnement en groupe ;
- Affiner la connaissance des élèves et celle de leur maîtrise des compétences (évaluation diagnostique) au travers d'une brève séquence (en lien ou pas avec les thématiques du programme) : mise en activité, observation des élèves pendant les activités, entretiens ;
- Ajuster le diagnostic réalisé par l'exploitation des résultats des élèves aux évaluations nationales. Il s'agit de prendre appui sur les résultats et non de dupliquer une répartition ; ...

Programmer des semaines de regroupement en cours d'année :

- Pour consolider la cohésion du groupe classe ;
- Pour mettre en œuvre de projets pédagogiques transversaux, en collaboration avec des professeurs d'autres disciplines ;
- Pour consolider des acquis communs ;
- Pour établir des rendez-vous permettant aux élèves de mieux voir où ils en sont en fonction de repères non pas différenciés mais communs ;
- Pour établir les diagnostics nécessaires afin de gérer plus efficacement la flexibilité notamment pour ne pas se retrouver dans l'impasse sur certains cours où l'on s'aperçoit trop tardivement que ses élèves ne peuvent pas le suivre ;
- Pour donner corps à une progression d'étude de la langue commune, par exemple en programmant des chantiers de grammaire périodiques ; ...

★ EVALUATION

Quelles modalités d'évaluation ? A quelles fins ?

- **Évaluations diagnostiques** : pour repérer les points forts et les points à travailler avec l'élève ; pour tâcher d'identifier les causes de ce qui est constaté.
- **Évaluations formatives et formatrices** (explicitées aux élèves) : pour évaluer les apprentissages, permettre à l'élève de s'auto-positionner et de prendre conscience de ses progrès.
- **Évaluations sommatives ponctuelles et/ou communes**, en fin de séquence, en lien avec les compétences particulièrement travaillées : permettre aux élèves de se positionner par rapport à des attendus communs à tous les élèves.

Point de vigilance : ces évaluations sommatives ne sont pas des « mini-examens » (type DNB). Lors de ces évaluations, il convient de veiller à la progressivité des exercices, avec un début rassurant, portant sur des contenus abordés régulièrement dans l'année et nécessaires à toute poursuite d'études.